

**VILLE DE QUIMPER  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 13 juin 2024**  
**Rapporteur :**  
**Madame Laurence VIGNON**

**N° 13**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 19/06/2024
- la transmission au contrôle de légalité le : 19/06/2024 (accusé de réception du 19/06/2024)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Tarifs 2024 - Ville de Quimper - Service Ville d'Art et Histoire**

**Le service Ville d'art et d'histoire continue de faire évoluer son offre de découverte à destination de tous les publics. Il convient donc d'actualiser la grille tarifaire en ce sens. Les modifications concernent les activités pour les groupes et les individuels. Les tarifs des produits dérivés restent inchangés.**

\*\*\*

Le service Ville d'art et d'histoire propose :

- **des visites, activités et ateliers à destination de groupes constitués** : public scolaire (de la maternelle à l'enseignement supérieur), périscolaire, publics empêchés, du champ social et de la santé, personnes en situation de handicap, jeunes publics hors cadre scolaire, centres sociaux, maisons pour tous et maisons de quartier, délégations étrangères et jumelages.  
Les autres groupes constitués s'adressent à l'Office de tourisme afin de réserver une visite de la Ville d'art et d'histoire ;
- **des visites, activités et ateliers à destination du public individuel** : visites touristiques, visites thématiques, découverte des quartiers, activités jeunes publics, en famille, visites sportives, mini-stage d'une demi-journée avec intervenant extérieur, animations à l'occasion des Journées européennes du patrimoine ou autres manifestations nationales et locales, etc ;
- **la vente de produits dérivés** valorisant Quimper et la richesse de son patrimoine.

### Tarifs groupes – visites, activités et ateliers du patrimoine

Dans le cadre de la refonte de l'offre pédagogique du service, les tarifs pour les groupes scolaires ont été adaptés aux nouvelles propositions et simplifiés. La distinction entre visites de base et « visites-ateliers, visites sensorielles et visites sur mesure » n'existe plus.

Désormais, toutes les visites incluent en effet une activité, du sensoriel et sont adaptées sur mesure aux demandes des enseignants. Les ateliers et visites sont au même tarif de 55 € car cela permet de créer des parcours d'éducation artistique et culturelle mixant trois activités (indifféremment visites ou ateliers) avec un tarif incitatif.

Une activité en autonomie est par ailleurs intégrée à l'offre.

Enfin, qu'il s'agisse des visites, ateliers ou Box Escapade Game, les classes des collèges et lycées peuvent désormais financer l'activité avec le Pass Culture.

	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Visite ou activité	55 €	55 €
Atelier	/	55 €
3 visites, activités ou ateliers <u>pour un même groupe</u> (1 proposition offerte sur les 3)	110 €	110 €
Visite-atelier, sensorielle ou sur mesure	80 €	/
Parcours 3 visites-ateliers, sensorielles ou sur mesure <u>pour un même groupe</u>	160 €	/
Visite, activité ou atelier pour les services de la Ville de Quimper, QBO, CCAS et CIAS, les comités de jumelage de Quimper, les Accueils de Loisirs Sans Hébergement de la Ville de Quimper, le Dispositif de Réussite Educative, les « classes complices » (classes-test et classes-projet)	Gratuit	Gratuit
Visites en autonomie avec « Box Escapade Game » fournie (boîte de jeu avec kit de visite pour résoudre une énigme)		
Jusqu'à 10 personnes (1 boîte de jeu)		25 €
Jusqu'à 20 personnes (2 boîtes de jeu)		50 €
Jusqu'à 30 personnes (3 boîtes de jeu)		75 €

## Tarifs individuels – visites, activités et ateliers du patrimoine

La grille tarifaire évolue à la marge, notamment pour intégrer une offre d'atelier/stage à la demi-journée avec intervenant extérieur (nouvelle proposition justifiant l'augmentation du tarif).

Activité	Public	2023	2024
Visite (dont Explorateurs en famille)	Adulte	7 €	7 €
	12-18 ans, étudiant*, personne en situation de handicap* et accompagnateur, demandeur d'emploi*	4 €	4 €
	Moins de 12 ans, guide-conférencier*	Gratuit	Gratuit
Visite programmée dans le cadre de manifestations exceptionnelles, d'actions de sensibilisation spécifiques ou découverte locale du patrimoine (Le Temps de l'arbre, Journées européennes du patrimoine, Rendez-vous aux jardins, etc.)	Tout public	Gratuit	Gratuit
Visite-spectacle, nocturne, évènement	Adulte	10 €	10 €
	12-18 ans, étudiant*, personne en situation de handicap* et accompagnateur, demandeur d'emploi*	5 €	5 €
	Moins de 12 ans, guide-conférencier*	Gratuit	Gratuit
	Tarif famille (2 adultes avec enfants 12-18 ans)	25€	25 €
Visite-atelier, atelier, sorties-croquis, stage à la demi-journée avec intervenant extérieur  >> <u>nouvelle proposition</u> qui justifie l'augmentation tarifaire, d'une <b>durée plus importante</b> qu'auparavant et avec appel à un <b>intervenant extérieur</b>	Adulte	10 €	15 €
	12-18 ans, étudiant*, personne en situation de handicap* et accompagnateur, demandeur d'emploi*	5 €	10 €
	Enfant de moins de 12 ans	3,20 € ou 2 tickets Atout sport	5 €
Visite en kayak (à partir de 11 ans) ou paddle	Adulte	15 €	15€
	Moins de 18 ans, étudiant*, personne en situation de handicap* et accompagnateur, demandeur d'emploi*	10 €	10€
Visite à vélo	Adulte	10 €	10 €
	12-18 ans, étudiant*, personne en situation de handicap* et accompagnateur, demandeur d'emploi*	5 €	5 €
	Moins de 12 ans, guide-conférencier*	Gratuit	Gratuit

\*sur présentation d'un justificatif

## Produits dérivés

Les tarifs des produits dérivés restent inchangés.

	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Tote Bag – sac en toile imprimé	10 €	10 €
Box Escapade Game	25 €	25 €
Badges patrimoine à message	3 €	3 €
4 badges patrimoine à message	10 €	10 €
Jeu de société	29 €	29 €
Maillot « Instants sportifs »	35 €	35 €
Hoodie « Roi Gradlon »	90 €	90 €
Catalogue de l'exposition « Instants sportifs »	20 €	20 €
Catalogue de l'exposition « Dessinez la ville »	20 €	20 €
Cahier de vacances	10 €	10 €

L'ensemble des tarifs détaillés ci-dessus sera valable à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2024 et restent en vigueur jusqu'à une prochaine délibération du conseil municipal.

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'adopter les tarifs 2024 tels que précisés ci-dessus.